



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16/10/2024

ID : 026-212601850-20241011-DEL\_2024\_046-DE

SLOW

**DELIBERATION**

N°46/11-10-2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le onze octobre**

Le Conseil municipal de la commune de MIRMANDE dûment convoqué, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît MACLIN, Maire.

**Objet : SUPPRESSION DE POSTES SUITE AVIS COMITE SOCIAL TERRITORIAL**

Nombre de conseillers en exercice : 15

<b>Votants : 10+01</b>	<b>POUR : 11</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
------------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 octobre 2024

**Etaient présents par ordre alphabétique les conseillers municipaux suivants :**

Patrick ALIBERT, Jean-François BESSON, Frédéric FAVREAU, Annie GUITTON, Florence IBARRA, Benoît MACLIN, Philippe MINGUEZ, Daniel NOILLY, Dominique TOCQUAVEN, Jean-Luc VOLLE.

**Excusés ayant donné pouvoir :** Corinne BUFFIN,

**Absents :** Coralie BASSET, Céline CHOULET, Michel IGOUT, Denis MARCHAL,

**A été élue secrétaire de séance :** Florence IBARRA

Monsieur le Maire rappelle explique à l'assemblée que le Comité Social Territorial du Centre de Gestion a été saisi afin de supprimer 2 postes d'adjoints administratifs dont la quotité de temps était de 30 heures par semaine.

En effet, ces postes ne sont pas pourvus car deux autres postes ont été créés à temps complet. Le premier pour un poste d'adjoint administratif 1ere classe pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie (délibération du 09/06/2023) et le second pour un poste d'adjoint administratif pour assurer les fonctions d'assistant de secrétaire de mairie et de chargé d'évènementiel (délibération du 24/02/2023).

Il est proposé à l'assemblée de supprimer les 2 postes d'adjoints administratifs à temps non complet.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** la proposition du Maire
- **AUTORISE** Le Maire à mettre à jour le tableau des effectifs de la commune.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Le Maire  
Benoît MACLIN



**Certifié exécutoire**

Reçu en préfecture le : 16/10/24

Publié et notifié le : 16/10/24

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16/10/2024

ID : 026-212601850-20241011-DEL\_2024\_046-DE

S<sup>2</sup>LOW

